

Le Journal

Natura 2000

Steppique Durancien et Queyrassin

n°4 mars 2009



Abriès
Aiguilles
Arvioux
Baratier
Céillac
Champocella
Châteauroux-les-Alpes
Château-Ville-Vieille
Crévoux
Embrun
Eygliers
Freissinières
Guillestre
La Roche de Rame
L'Argentière-la-Bessée
Les Vigneaux
Mont-Dauphin
Réotier
Risoul
Ristolas
St-André-d'Embrun
St-Clément/Durance
St-Crépin
St-Martin de Queyrières
St-Sauveur



L'édito

Depuis 2003, le site Natura 2000 du Steppique durancien et queyrassin est entré dans sa phase opérationnelle, avec la mise en oeuvre des mesures proposées dans le Document d'Objectifs. De nombreux projets ont déjà été engagés et **nous vous proposons de découvrir l'actualité des actions 2008 dans les pages qui suivent.**

Par ailleurs, la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 offre une place plus importante aux collectivités locales pour conduire et mettre en oeuvre Natura 2000 : **la prise en charge de l'animation des sites ainsi que la présidence des comités de pilotage Natura 2000 sont transférées à un représentant d'une collectivité territoriale.** Ainsi, le **pré-Comité de Pilotage** qui s'est déroulé le 2 décembre 2008 dernier à Mont-Dauphin a permis :

- la désignation officielle de la **structure animatrice : la Communauté de communes du Guillestrois** qui a eu en charge l'élaboration du Document d'Objectifs depuis 2000 et qui en assure l'animation depuis la validation du DOCOB en 2003. Elle prendra en charge la poursuite du projet pour les 3 prochaines années (convention cadre animation Etat-CCG), dont le financement est assuré pour cette même période (2009-2011) ;

- l'élection du **Président du Comité de Pilotage (COPI)** : **monsieur Gilbert Fiorletta, Maire de Mont-Dauphin**, assurera cette présidence pour les 3 prochaines années. **Ce Comité de Pilotage s'est réuni le 16 février dernier** et a permis de faire le point sur les actions réalisées et de programmer les objectifs de l'animation pour les années à venir.

Rappelons que **la mise en oeuvre de Natura 2000 repose sur la sensibilisation, le volontariat et l'incitation financière** : toutes les communes et acteurs du site sont donc invités à prendre connaissance auprès de la structure animatrice des actions qu'il est possible de mettre en oeuvre sur leur territoire.

Le programme Natura 2000 offre aujourd'hui de véritables moyens d'action pour envisager un développement local respectueux du patrimoine naturel. Saisissons cette opportunité : **la préservation de l'environnement est l'affaire de tous !**



1 Mont-Dauphin

Des travaux de **dégagement** sont en cours sur 4 hectares, au pied des remparts, ainsi que sur les 3 hectares du bastion nord (dit « cavalier 104 »). Ils permettront de **restaurer une végétation de pelouse sèche** riche en espèces tout en mettant en valeur les fortifications de Vauban.

Le broyeur mobile : Une technique adaptée aux sites difficiles



Pour la réalisation de ce chantier, un **nouvel engin adapté aux travaux d'entretien en terrain difficile**, a été mis au point par l'entrepreneur, M. Jacques David : c'est un broyeur Bugnot monté sur une petite chenillette, suffisamment étroite et maniable pour pouvoir emprunter les sentiers existants. Sur le chantier de Mont-Dauphin, l'utilisation de ce matériel

a permis d'éliminer les branchages issus des coupes **sans avoir recours au feu, tout en apportant de la matière organique** au sol. L'utilisation de ce matériel et de cette technique, particulièrement bien adaptée aux chantiers environnementaux, méritera d'être généralisée dans les prochaines années.

Les chantiers de débroussaillage avancent !

2 Réotier

Cet automne différents travaux d'entretien des milieux dans le cadre de Natura 2000 ont débuté sur la commune de Réotier :

- **entretien des berges du canal de Rabastelle** afin d'assurer son bon fonctionnement. Outre son intérêt pour le maintien de l'irrigation gravitaire, ces travaux seront également favorables à différentes espèces animales d'intérêt communautaire qui utilisent régulièrement ces milieux, notamment les chauves-souris et les batraciens ;
- **débroussaillage d'un secteur de 5 hectares de pelouses sèches vers le hameau de la Bourgea**, travaux qui permettront un meilleur transit des troupeaux ovins vers les pâturages sus-jacents.



3 Eyglies

Les travaux de **réouverture des pelouses steppiées** situées sous le fort de Mont-Dauphin, engagés durant l'hiver 2006-2007 se sont poursuivis en 2008, et s'achèveront l'hiver prochain. Au total, 9 hectares seront traités, en continuité avec les travaux réalisés sur la commune de Mont-Dauphin, permettant de **retrouver un paysage avec un taux de boisement comparable à celui des années 60**.

4 Saint Crépin

A St Crépin, la **réouverture du cône de déjection du Merdanel** s'est achevée au printemps 2007. Les travaux d'entretien réalisés en 2008 permettront de maîtriser la repousse des ligneux avant que le pâturage ne prenne le relais. Par ailleurs cette opération va se poursuivre par un **nouveau contrat de débroussaillage sur la partie aval du cône**, en rive droite du Merdanel (période 2009-2010).



L'Argentière-la-Bessée et la Roche de Rame : la réouverture des pelouses sèches continue

- 5 **A la Roche de Rame**, l'entretien des pelouses sèches situées au-dessus du lac est en cours de réalisation. Une attention particulière est portée au **Cotonéaster de l'Atlas**, petit arbuste d'un grand intérêt patrimonial.



- 6 **A l'Argentière**, les opérations de débroussaillage se poursuivent sur le plan Léothaud (travaux manuels et mécaniques).

Plaquette technique sur les pelouses sèches



Les pelouses sèches, très riches et très bien représentées sur notre site Natura 2000, sont le milieu d'intérêt communautaire phare du steppique. Une plaquette décrivant leur diversité, expliquant comment les distinguer les unes des autres et donnant des pistes pour améliorer leur gestion afin de les préserver vient d'être finalisée. Ce document sera distribué en premier lieu aux acteurs de l'agriculture du site (exploitants, techniciens) début 2009 mais il est également à disposition au pôle Natura 2000 ou en ligne à l'adresse suivante : www.guillestrois.com/natura2000.php.



Un nouveau contrat pour 2009 : La restauration de l'adoux de St Thomas avec la Fédération de pêche des Hautes-Alpes

Les adoux, **milieux naturels d'une grande richesse, disparaissent peu à peu des rives de la Durance** (voir ci-dessous). Il est donc devenu indispensable de les préserver activement dans un but global de gestion du milieu aquatique, mais également pour maintenir la ressource piscicole. L'adoux de St Thomas, sur la commune de **St Crépin**, a été choisi par la FDAAPP05 comme **site pilote pour la restauration des adoux de la Durance** et

ce projet fera l'objet d'une aide financière Natura 2000 en 2009. **Les objectifs sont multiples** : rectifier la pente et la largeur du lit, redonner de la vitesse au courant afin de décolmater le fond, enlever les obstacles pour retrouver un cours naturel et permettre la circulation des poissons, rétrécir et revégétaliser le lit pour diversifier les milieux naturels, lutter contre l'érosion des berges et créer de l'ombrage.

Les mesures agri-environnementales : premier bilan de la campagne 2008

Depuis 2007, les **MAEter** prennent le relais des anciens dispositifs d'aide à une agriculture durable sur des territoires à enjeux, à savoir les sites Natura 2000 et le Parc national des Ecrins pour le département des Hautes-Alpes. Un certain nombre de mesures sont proposées aux exploitants pour répondre aux enjeux identifiés sur le territoire. **La mise en place de ce nouveau dispositif a commencé en 2007 et s'est poursuivi en 2008** : des réunions d'informations ont été proposées aux exploitants pour leur présenter le dispositif. 38 ont répondu favorablement sur le « Steppique » et **75 mesures ont été montées** (sur les canaux, haies, parcours et prairies). Des diagnostics sur le terrain ont été réalisés par le service commun Chambre d'Agriculture-ADASEA et l'animatrice Natura 2000 pour établir avec les éleveurs les plans de pâturage pour des mesures « parcours ». Un nouvel appel sera bientôt lancé pour préparer la campagne 2009.

Les adoux

Les adoux sont des **annexes hydrauliques de la rivière** : à la différence des torrents, ils naissent d'une source en pied de versant. De débit relativement constant, leurs eaux sont de bonne qualité. Ils présentent de nombreux intérêts écologiques. Ce sont tout d'abord des **régulateurs hydriques** en cas de crue : le surplus d'eau peut se déverser dans l'adoux. Ensuite, ils permettent **l'implantation et le maintien des ripisylves** (ensemble de

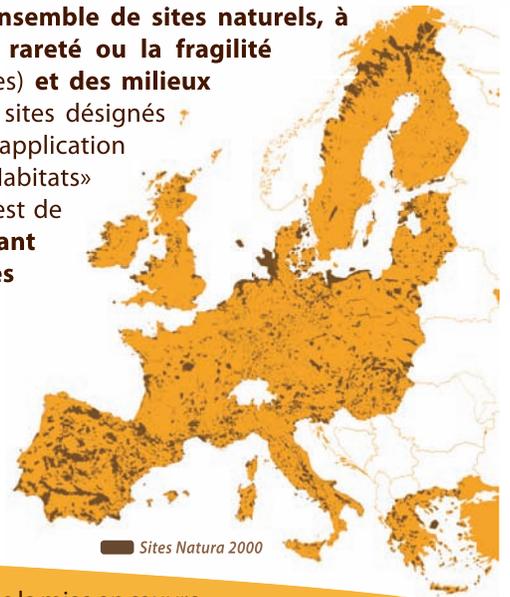
formations boisées présentes sur les rives du cours d'eau) qui contribuent au ralentissement de la vitesse du courant et ont un rôle épurateur. Enfin les adoux sont un milieu **propice au frai, au refuge et à l'alimentation des poissons**. Ils sont nombreux le long de la Durance, mais ils tendent à disparaître et leur fonctionnalité est remise en cause du fait de **l'abaissement général du niveau de l'eau**.



Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?



Le réseau Natura 2000 est constitué d'un **ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages (animales ou végétales) et des milieux naturels qu'ils hébergent.** Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des États membres en application des directives européennes «Oiseaux» de 1979 et «Habitats» de 1992. L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de **favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles du territoire,** en privilégiant la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable. Cet objectif peut, dans cette optique, requérir le maintien, voire l'encouragement d'activités humaines adaptées. La constitution de ce réseau représente ainsi un véritable enjeu de **développement durable pour des territoires ruraux remarquables.**



Le réseau départemental Natura 2000

Le réseau départemental Natura 2000 se structure et s'est doté cette année d'un **animateur chargé de mettre en œuvre des actions transversales inter-sites.** Un travail important a été réalisé pour définir le contenu des « **chartes activités** » (chasse, pêche, escalade, randonnée pédestre, sports d'eau vive, vol libre...) avec les associations d'acteurs concernés. Une assistance a été apportée aux animateurs

des sites au moment de la mise en œuvre des **mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt).** Enfin, un **site internet départemental,** regroupant les informations disponibles sur chacun des sites Natura du département et permettant les échanges entre opérateurs-animateurs est en cours de finalisation.

Des nouvelles de nos voisins...

Haut Guil - Mont Viso - Valprévère

Une **animation** a été réalisée auprès des Accompagnateurs en Montagne et des hébergeurs sur le thème de la « **Biodiversité autour du Mont-Viso** » : présentation de la flore, des enjeux de gestion du lagopède alpin et de la technique de diagnostic pastoral, suivies d'une sortie terrain (22 participants). Notons la publication du **dépliant «Des milieux fragiles, des outils de protection adaptés»** avec un encart sur l'Arrêté de Biotope de Bouchouse. Par ailleurs une réflexion est menée sur la **réhabilitation de canaux** via un contrat Natura 2000 sur la commune de Ristolas. Enfin le Comité de Pilotage du site s'est tenu le 21 octobre dernier.

Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette

Le PNRQ a réalisé des réunions de concertation en février et mars 2008 pour élaborer les mesures de gestion du Document d'Objectifs. La présentation du DOCOB qui s'est déroulée le 21 octobre dernier a permis sa **validation et la désignation du PNR Queyras comme structure animatrice.** A noter que même si le DOCOB n'avait pas encore été approuvé, **des MAEt ont pu être contractualisées** sur le site cette année.

Bois des Ayes

Validation du tome 1 (diagnostic) du DOCOB début juillet par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Une phase de concertation sera engagée début 2009 pour finaliser le DOCOB.

Contact pour ces 3 sites : Anne Goussot / PNR Queyras
La ville 05350 ARVIEUX Tél. 04 92 46 88 20
a.goussot@pnr-queyras.fr

Vallon des Bans - Vallée du Fournel

Le contrat Natura 2000 de **gestion de l'embroussaillage de la prairie à Reine des Alpes des Deslioures** se poursuit (deuxième tranche de travaux à l'automne 2008) et fait l'objet d'une évaluation grâce à un **suivi scientifique** de la végétation et des Reines des Alpes. De nouvelles **mesures agri-environnementales** ont été signées cette année sur le site : parcours d'intersaison et prairies de fauche sont concernés, avec une mesure spécifique aux prairies à Reine des Alpes. L'**étude des chauves-souris** au moyen de nichoirs de substitution se poursuit, en collaboration avec l'ONF et le PNE. Enfin, la **Maison de la Nature des Hautes-Alpes** a réalisé une série de **sorties Nature gratuites durant l'été,** permettant de faire découvrir au grand public la richesse des milieux naturels du vallon, expérience qui sera renouvelée l'été prochain.

Contact : Agnès VIVAT / Commune de l'Argentière
Tél. 04 92 23 20 94 - polenatura@wanadoo.fr

Document édité par la Communauté de communes du Guillestrois
Directeur de la publication : Bernard Esmieu
Conception et rédaction : Agnès Vivat - réalisation graphique : Thomas Malatrasi
Crédits photos et illustrations : Communauté de communes du Guillestrois J. David, A. Prudor, T. Malatrasi

...et pour en savoir plus :

La **Lettre Natura 2000** de la Direction Régionale de l'Environnement PACA et « **L'indispensable vocabulaire de Natura 2000** », livret édité par la DIREN PACA sont accessibles sur le site internet de la Diren :

www.paca.ecologie.gouv.fr

De la documentation est également à votre disposition au Pôle Natura 2000, où la chargée de mission pourra par ailleurs répondre à vos questions :

Pôle Natura 2000
Casernes Campana
056000 MONT-DAUPHIN
Tél. : 04 92 44 05 39
natura@guillestrois.com

